



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demande de publication au Journal officiel d'une annonce préalable de changement de nom pour motif légitime

Accéder au Service en ligne

Téléservice accessible via un compte Service-public ou FranceConnect.

Pour demander à changer de nom pour motif légitime, la **1^{re} étape de la démarche** consiste à **publier une annonce au Journal officiel de la République française (JORF)**.

La demande de publication au JORF se fait **via ce téléservice**.

Le **délai de publication** est de **3 à 5 jours**.

La démarche est **gratuite**.

Pour **accéder à votre annonce** et avoir la preuve de sa publication au JORF, vous pouvez la télécharger gratuitement depuis la page d'accueil du site Légifrance.

Indiquez la date du JORF concerné à la rubrique "Rechercher un JORF par date ou par période de publication".

Cliquer sur le lien « Extrait du Journal officiel contenant les informations nominatives (accès protégé) ».

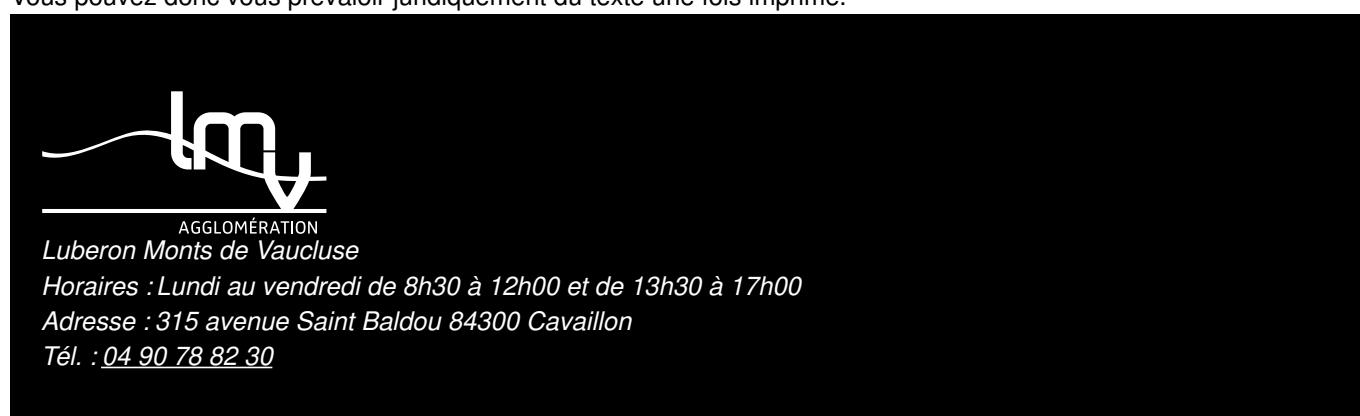
Compléter le Captcha et cliquer sur « Soumettre »

Cliquer sur le lien « Télécharger le document »

Imprimer uniquement la page d'insertion contenant votre publication.

Le certificat de signature est intégré au fichier PDF.

Vous pouvez donc vous prévaloir juridiquement du texte une fois imprimé.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R51235>